FICHE PRATIQUE

DEMANDER UNE SUBVENTION PSF

L'Agence Nationale du Sport (ANS) **soutient les structures** *(clubs, comités et ligues)* **pour le développement des pratiques sportives dans le cadre de campagne de demande de subvention appelées « subventions PSF »** (Projet Sportif Fédéral). **La particularité de ce dispositif est un double fonctionnement avec une instruction de la demande par la fédération suivie d'une validation puis d'une mise en paiement par l'ANS. L'objectif des subventions étant de développer la pratique sportive** *(augmenter le nombre de pratiquants et de licenciés)* **et de faire évoluer l'offre sportive proposée.**

POURQUOI ?

- Financer les actions de votre club
- Répondre à des besoins
- Diversifier les ressources
- Enclencher une dynamique
- Proposer de nouveaux projets
- Démarche vers le « **club 3.0** »

COMMENT ?

1. Je dispose d'un compte sur la plateforme LeCompteAsso
2. Je prends connaissance de la note de cadrage de la FFBB (courant février)
3. J'assiste aux webinaires organisés par la FFBB **du 19 au 23 février 2024**
4. Je prépare les documents nécessaires (rapport AG, comptes, projet de structure)
5. Je liste les actions que mon club fait pour se structurer, le 5x5, le 3x3, le
6. J'utilise les outils ressources proposés par la Fédération pour préparer en amont ma demande de subvention
7. Je travaille la justification des subventions éventuellement perçues l'année
8. Je me connecte au compte asso et dépose ma demande de subvention

VOTRE CHECK-LIST POUR LA SUITE

- ☑ Je liste les actions que mon club fait et les organise entre : structuration, 5x5, 3x3, VxE, RSO
- ☑ J'actualise les informations de ma structure sur LeCompteAsso
- ☑ Je m'assure d'avoir justifié de l'utilisation des subventions perçues les années précédentes
- ☑ Je suis les webinaires d'information et/ou les revoit en replay

TOUTES LES INFOS

eFFBB